

Budget de fonctionnement à la Martopole !

Nous avons été contactés par plusieurs responsables qui se sont vus reprocher des dépenses excessives : achats de produits d'entretien, de papier-toilette, de serpillières, de balais etc.
Depuis 2017, les responsables commandent ce genre de produits pour l'année entière. Aujourd'hui, il leur est demandé d'attendre des promotions pour acheter, de déplacer des lignes budgétaires de fonctionnement, sans se soucier des besoins des agent.e.s.



Nous invitons donc la Direction Générale à profiter des soldes d'été qui arrivent pour faire de bonnes affaires !



Titres restaurant

La Direction Générale a lancé l'appel d'offre pour un passage à la carte des titres-restaurant.

Malgré la demande de négociation de la part de toutes les organisations syndicales, aucune concertation n'est envisagée et pourtant nous avons des revendications : Une hausse de la valeur faciale des titres à 10,50€ et prise en charge à 60 % par l'employeur au lieu de 50% actuellement.

Le Conservatoire : indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE)

Le syndicat CGT Métropole, Ville de Clermont-Ferrand et Sampl (Syndicat régional des artistes et enseignants de la musique et de la danse) ont organisé une journée d'action le mercredi 5 juin 2024 pour demander l'augmentation de la seule indemnité possible pour eux l'indemnité dite ISOE..

Pour rappel, les enseignant.e.s d'enseignement artistique ne sont pas éligibles au régime indemnitaire (RIFSEEP).

La CGT exige la revalorisation de cette indemnité au plafond.

Nous tenons à remercier tou.te.s nos collègues qui se sont mobilisés et se mobilisent pour cette action.



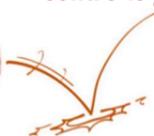
Équipements de protection individuelle « EPI » à la DEPP

Malgré les interventions et les préconisations du syndicat CGT Clermont Métropole à la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Condition de Travail (F3SCT) sur la couleur des EPI et dans plusieurs courriers en date des mercredis 3 Janvier et 24 Avril 2024, il apparaît une fois de plus que la Direction Générale sous prétexte d'arguments déconnectés de la réalité du terrain et de volonté d'identification seulement a choisi dans la précipitation la couleur :

JAUNE

Nous regrettons une fois de plus que les agent.e.s concerné.e.s ne soient pas consulté.e.s et que leurs avis ne soient pas suivis.

Aucun.e agent.e de terrain n'était convié.e au groupe de travail sur les EPI. Le syndicat n'a rien contre le jaune. Cette couleur a peut-être été choisie pour attirer moustiques et autres sortes d'insectes et ainsi favoriser la biodiversité...



Attention quand même aux tigres !



Comment poser ses congés dans les déchetteries ?

Malgré nos nombreuses interventions en F3SCT sur le refus des congés et des autorisations spéciales d'absence en déchetterie, malgré les réponses du DGA, les encadrant.e.s continuent les anciennes pratiques et demandent aux agent.e.s d'effectuer leurs demandes 3 mois à l'avance voir plus, même pour une simple journée.

Grâce à l'intervention du syndicat CGT, les agent.e.s peuvent désormais poser leurs congés selon le cadre légal : par exemple,

1 journée = 48h à l'avance !

Le garage de la DEPP :

Suite à de nombreuses interpellations de la part du syndicat CGT Métropole, les bureaux des collègues administratifs vont être déplacés au sein du Limousin. Nous saluons ce gain de confort pour eux !

Par contre, nous dénonçons toujours la vétusté et l'inadaptabilité du site par rapport au dimensionnement de la flotte métropolitaine et de la technicité que cela implique.

Une métropole digne de ce nom ne devrait pas s'en remettre au privé pour l'entretien et le suivi des véhicules (tracteurs, engins de voirie, balayeuses etc.).



Suivez les dernières actualités sur l'intranet :

[page d'accueil](#)

[Ma Métro](#)

[Syndicats CGT](#)

Imprimé par nos soins le 18.06.2024 / ne pas jeter sur la voie

Avancements de Grade 2024

CATEGORIE	AU GRADE SUPERIEUR	PROMOUVABLE	PROPOSABLE	%
C	Adjoint administratif	19	8	42 %
C	Adjoint administratif principal 2 classe	38	10	26 %
C	Adjoint du patrimoine	7	2	28 %
C	Adjoint patrimoine principal 2 classe	32	7	21 %
C	Adjoint technique	49	19	38 %
C	Adjoint technique principal 2 classe	191	40	20 %
C	Agent de maîtrise	30	5	16 %
B	Animateur	3	1	33,33 %
B	Animateur principal 2 classe	0	0	0 %
B	Assistant de conservation	0	0	0 %
B	Assistant de conservation principal 2 classe	0	0	0 %
B	Assistant 'enseignement artistique principal 2 classe	3	1	33,33 %
B	ETAPS	0	0	0 %
B	ETAPS principal 2 classe	8	1	12 %
B	Rédacteur	0	0	0 %
B	Rédacteur principal 2 classe	0	0	0 %
B	Technicien	9	3	33,33 %
B	Technicien principal 2 classe	23	6	26 %
A	Attaché conservation du patrimoine	0		0 %
A	Attaché	11	3	27 %
A	Attaché principal	10	1	10 %
A	Bibliothécaire	0	0	0 %
A	Conservateur	0		0 %
A	Ingénieur	10	3	30 %
A	Ingénieur principal	0	0	0 %
A	Ingénieur en chef	0	0	0 %
A	Professeur enseignement artistique de classe normale	8	1	12 %
	TOTAL	452	112	24,77 %

Pour les avancements de grade, cette année la mesure demandée en faveur de l'ancienneté a été renouvelée et nous pouvons saluer cet effort de la part de l'autorité territoriale.

Cependant, le syndicat CGT Métropole demande au Président (demande faite au CST du 29 mai 2024) que cette mesure soit reconduite jusqu'à la fin de son mandat.

Actualités 2^{ème} trimestre 2024



Les jours de sujétion

Les jours de sujétion sont des jours de repos compensatoires acquis selon la pénibilité du travail

Le syndicat CGT métropole exige qu'un réel travail soit mené sur les jours de sujétion, notamment sur les conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité dans TOUS les services.

Actuellement, nous sommes en cours de travail avec la direction générale pour l'obtention de jours de sujétion, pour tou.te.s nos collègues qui travaillent dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Journée des nouveaux arrivants à la métropole

Le syndicat CGT Clermont Métropole revendique depuis plusieurs instances, notamment en Comité Technique et en Comité Social Territorial, que ces journées soient réorganisées pour nos nouveaux collègues.

Nous avons été entendu.e.s : une première journée a été organisée en avril 2024 !

Formations professionnelles



Dans les dernières communications jointes avec notre fiche de paie de mai 2024, à notre plus grand étonnement, le directeur général des services rappelle à l'ordre les agent.e.s qui ne se présentent pas en formation, prétextant l'engagement financier de la métropole sur ce sujet. La réalité est tout autre! Les agent.e.s peuvent-ils se libérer de leurs postes ? Sont-ils assez nombreux ?

Les repas durant les formations ne sont plus pris en charge : est-ce que c'est motivant pour les agent.e.s métropolitain.e.s ?



Le syndicat CGT Métropole exige que la Direction Générale mette en place des conventions pour l'accès aux cantines, avec la cité administrative ou la cantine SNCF par exemple.

Pour rappel à l'autorité territoriale, tou.te.s les agent.e.s ne prennent pas les titres-restaurant.



Pouvons-nous envisager une mesure progressiste sur ce sujet ?